ployés de s'occuper, dès maintenant, très activement de cette question.

Et pour conclure, nous leur soumettons un ordre du jour voté dans une importante réunion de « calicots », tenue tout récemment à Amiens.

Cet ordre du jour résume tous nos desiderata sur la question :

Les employés d'Amiens, etc., etc..., constatent que c'est sous la pression du patronat que la loi du Repos hebdomadaire sera prochainement revisée par le parlement ;

Et réclament, malgré qu'elle ne nous donne pas satisfaction entière, *l'intangibilité des dispositions législatives existantes* (Loi du 13 juillet 1906).

II

Subsidiairement,

Les employés d'Amiens demandent que dans le projet de revision :

1° Le repos de 36 heures consécutives soit substitué au repos de 24 heures ;

2° Le système des « deux demi-journées par quinzaine » soit supprimé pour maintenir le texte actuel (dans les cas où le R. H. est donné le dimanche après-midi, avec repos compensateur d'une journée par quinzaine) ;

3° Qu'un repos compensateur soit prévu pour les six dimanches de dérogations municipales (fêtes locales et périodes de grandes fêtes) ;

4° Que ne soit pas pris en considération le nouveau paragraphe qui tend à accorder la « suspension du R. H. cinq fois par an » pour inventaire ou préparation des expositions de saison ;

5° Que la situation des gérants et employés principaux vis-à-vis de la loi soit nettement précisée ;

6° Que ne soit pas pris en considération le nouveau paragraphe introduit dans la loi et tendant à laisser choisir « d'un commun accord, par profession et par région » par les employeurs et les employés, l'un quelconque des modes d'application de la loi (cette disposition ne donnant aucune garantie).

Cet ordre du jour est de tous points conforme aux décisions prises dans les deux derniers congrès tenus par la Fédération nationale des syndicats d'employés.

Par des envois d'ordres du jour, des réunions, des interventions directes auprès des parlementaires de leur région, par tous les moyens, les employés ont donc le plus grand intérêt à faire connaître leur opinion sur cette question, qui fut toujours inscrite au premier plan de leurs revendications corporatives.

A.-J. CLEUET.

Le Livre d'Or du Clergé

Angers, 24 octobre (*De notre correspondant particulier*). — A la suite des nombreuses plaintes parvenues au parquet de Segré, la gendarmerie a arrêté et incarcéré le vicaire Thomas, de la paroisse de Noyant-la-Gravoyère, accusé d'attentats à la pudeur sur des enfants âgés de moins de 13 ans.

RUSSIE ET FINLANDE

UN CABLE A ETE COUPÉ...

Ou bien il s'est rompu ?

Nous apprenons que des inconnus ont coupé, en Finlande, le câble « militaire sous-marin russe ». C'est une opération singulière et tout au moins difficile. Aussi comprenons-nous l'angoisse qui a saisi le gouvernement finlandais (Sénat).

Il n'a pu que donner l'ordre de rechercher « activement » les coupables ; mais comme ceux-ci sont inconnus, nous ne voyons pas bien comment on les retrouvera... Sans doute, le succédané du tsarisme qui domine dans le grand duché voudrait bien ménager la chèvre et le chou.

Et le gouverneur général a informé par lettre authentique les gens des côtes que, désormais, les crimes de ce genre seraient punis comme crimes d'Etat !

Nous comprenons le désappointement, pour ne pas dire plus, qui vient de s'emparer de messieurs les sénateurs. Mais nous nous expliquons cet incident. Il est à la fois possible que le câble ait été rompu par des révolutionnaires ou des démocrates qui protestaient ainsi contre l'intolérable abus de pouvoir auquel se livre Nicolas II, ou par un accident. Car enfin, un câble, à la longue peut bien se briser à l'usure ? — L. R.

Les Espagnols au Maroc

Le ciel en veut à Sa Majesté catholique

Le camp espagnol de Souk-el-Arba a été inondé à la suite des pluies torrentielles. Il a dû être levé et transporté à la Restinga.

C'est prudent

Selon l'*Impartial*, le Conseil des ministres aurait décidé de ne pas porter les troupes espagnoles plus avant dans le Riff et de fortifier seulement les positions occupées.

Le ministre de la Guerre aurait laissé entendre que l'action offensive des troupes a pris fin et que partant, la lutte dépend maintenant des Riffains.

Elle dépend aussi un peu des Espagnols, il faut bien le dire.

Ce que fera le Conseil Municipal

UN ORDRE DU JOUR CHARGÉ

Le Conseil municipal reprend ses travaux aujourd'hui.

On sait que sa première séance, qui promet d'être mouvementée, sera consacrée à la discussion de la proposition du Bureau tendant à donner le nom de Ferrer à une rue de Paris et à adopter les petits-enfants de la victime de l'Eglise. Si *tous* les radicaux tiennent l'engagement qu'ils ont pris vendredi à la réunion des gauches, la droite sera battue et la proposition du Bureau votée.

Cette question liquidée, un autre débat également d'actualité, s'ouvrira aussitôt. M. Lépine sera mis sur la sellette au sujet de l'attitude de la police lors de la manifestation du 13 octobre devant l'ambassade d'Espagne. Plusieurs conseillers doivent intervenir, entre autres MM. Galli, Desvaux et le citoyen Heppenheimer. Ce dernier traitera plus spécialement de l'odieux usage des chiens de police qu'entend faire M. Lépine contre des manifestants politiques.

Les récents événements ont rejeté au second plan la grosse question de l'encombrement de Paris. Un grand débat aura cependant lieu à ce sujet. De nombreux conseillers, parmi lesquels le citoyen Brunet, doivent inviter le préfet de la Seine à s'expliquer sur l'incurie dont a fait preuve son administration. Le Conseil sera certainement unanime pour réclamer d'importantes modifications aux règlements en vigueur et s'attribuer des pouvoirs qui sont actuellement aux mains de fonctionnaires incapables ou complaisants.

Le Conseil devra, dans un bref délai, étant saisi par la commission d'admissibilité de la liste des candidats aux exploitations des autobus et tramways municipaux, désigner le concessionnaire. C'est là une grosse affaire aux multiples dessous financiers, qu'il sera intéressant de suivre. Il faudra aussi régler de nouveaux décomptes d'entrepreneurs du métropolitain. Espérons que, l'éveil étant donné, l'assemblée municipale les épluchera de près et se montrera à l'égard de ces gros capitalistes moins généreuse que l'administration.

Le fameux emprunt de 900 millions, voté en quelques minutes, à la fin de la dernière session ordinaire, reviendra sur le tapis. On n'a pas encore dit comment on le réalisera. Ce sera vraisemblablement le prétexte d'une reprise des débats qui n'ont pas eu l'ampleur voulue. Peut-être même, — ce ne serait pas la première fois que le Conseil agit de la sorte, — le projet voté en juillet sera-t-il totalement transformé.

La concession de la Compagnie des Eaux expire fin 1910. Le Conseil, qui a sans cesse ajourné cette question, devrait la trancher avant la fin de l'année. On sait qu'une importante fraction de l'assemblée réclame, contre l'administration, la mise en régie directe.

Enfin, on doit réorganiser les services du nettoiement actuellement si défectueux.

Il faudra traiter et résoudre toutes ces questions avant d'aborder la discussion du budget qui sera particulièrement laborieuse cette année, en raison des dépenses nouvelles motivées par l'augmentation des salaires du personnel. M. de Selves reprendra ses fameuses taxes que les conseillers combattront comme l'an dernier.

En somme, le Conseil municipal, s'il sait apporter de la méthode et de la clarté dans ses débats, pourra faire beaucoup et d'utile besogne d'ici la fin de l'année.

Maurice BERTRE.

UN ORDRE DU JOUR

Les groupes Roquette et Marguerite, réunis en séance ordinaire, le 23 octobre, déclarent approuver l'attitude du bureau du Conseil municipal dans l'affaire Ferrer et se solidarisent avec lui dans la lutte contre le pouvoir monarchique et clérical qui étouffe le peuple espagnol et noie dans le sang les efforts des meilleurs militants républicains et socialistes. — Le Secrétaire intérimaire.

La Police et les Militants

La situation à Saint-Denis. — Etat de chose intolérable.

La mesure n'est pas encore comble, paraît-il, et la police ne veut pas désarmer, il lui faut toujours de nouvelles victimes.

Avec un sans-gêne révoltant, les commissaires de police de Saint-Denis traquent honteusement les militants.

Le citoyen Walter, député, ému d'une situation qui ne saurait être tolérée plus longtemps, a été reçu mercredi dernier par M. Briand, président du conseil.

Notre ami a signalé au ministre de l'Intérieur les provocations répétées dont sont l'objet les militants de la part de la police.

M. Briand a promis formellement d'intervenir, mais il y a des affaires en cours. Des agents ont transmis des rapports abominablement mensongers et c'est ainsi que le citoyen Descossy, rédacteur à l'*Emancipation* de Saint-Denis, comparaît mardi devant la 11e chambre, sous l'inculpation d'outrages aux agents.

Les juges de la 11e voudraient-ils se faire les complices d'agents dont M. Briand a paru réprouver la conduite ?

LES VERRIERS NE VEULENT PLUS TRAVAILLER LA NUIT

La Fédération Nationale des Travailleurs du Verre écrit à l'Association patronale. Deux rapports présentés au Congrès du Tréport. — Une réforme qui s'impose.

Il est de bonnes âmes qui se lamentent volontiers sur la prétendue tendance que les travailleurs marquent à faire usage, dès l'origine d'un conflit, des moyens violents à l'égard de leurs employeurs.

Tout de suite la grève, disent-elles, pas de négociations préalables, pas de discussions, pas de tentatives d'entente : la guerre avec toutes ses conséquences douloureuses !

On ne saurait trop énergiquement réfuter cette erreur : la grève est une extrémité à laquelle les ouvriers ne se résolvent que s'ils ont épuisé tous les moyens de conciliation. Mais il faut bien reconnaître que ce désir d'entente est souvent assez mal accueilli et qu'on l'interprète comme une preuve de faiblesse.

Il y a quelques semaines, les délégués ouvriers d'une des branches d'industrie se rattachant au Bâtiment recevaient des délégués patronaux auxquels ils soumettaient les désiderata de leurs mandants, cette réponse savoureuse : « Il n'y a pas lieu — pour le moment du moins — d'étudier vos revendications, *aucune effervescence n'ayant encore été constatée parmi les ouvriers.* »

Nous annoncions récemment la démarche infructueuse tentée par la chambre syndicale des ouvriers découpeurs, scieurs, mouluriers à la mécanique auprès du ministre du travail pour qu'il fît appliquer les lois.

C'est enfin la fédération nationale des Travailleurs du Verre qui adressait au président de l'Association des maîtres verriers de France une lettre fort digne, fort courtoise et fort pressante aussi, pour le prier loyalement d'étudier avec elle les méthodes pratiques qui permettraient de supprimer le travail de nuit en verrerie. Cette lettre n'a pas encore été honorée d'une réponse. Elle concerne pourtant l'un des problèmes qui intéressent le plus l'industrie verrière.

On peut supprimer le travail de nuit

Le 13e congrès des Travailleurs du Verre qui s'est tenu au Tréport, a entendu sur cette grave question deux rapports excellents, présentés au nom du syndicat des verriers de la Madrague (Marseille) et du syndicat des verriers à vitres de Rive-de-Gier.

Ces rapports démontrent lumineusement, non par des considérations humanitaires ou sentimentales, mais par un exposé technique très serré, que la grande réforme demandée par les verriers de France et de Belgique est non seulement possible, mais pratiquement réalisable, sans qu'elle entraîne un supplément de dépenses pour les industriels ou une diminution dans la production.

Il nous semblerait superflu de dénombrer ici, une fois de plus, les multiples inconvénients du travail de nuit : surmenage intensifié, désorganisation de la vie de famille, accroissement de dépenses (l'ouvrier étant tenu de couper par un repas sa longue nuit de travail), prime à l'alcoolisme (le verrier est tenté de combattre par l'alcool la fatigue et la terrible, l'irrésistible tendance au sommeil qui l'assomme vers trois heures du matin). En verrerie, les méfaits du travail de nuit sont d'autant plus cruels qu'ils s'exercent sur des enfants, sur l'armée pitoyable des *porteurs*, qui galopent du soir au matin dans les halls torrides et qui prennent leurs repas dans la fumée des fours, dans la poussière des ateliers.

Ecoutez le camarade Audier, de la verrerie de la Madrague qui, depuis dix ans, bataille pour obtenir la bienfaisante réforme et qui va la voir appliquer dans l'usine où il travaille :

La première équipe commencerait à 4 ou 5 heures du matin jusqu'à midi ou un heure, et la seconde reprendrait jusqu'à 8 ou 9 heures du soir, le travail serait ainsi suspendu huit heures de nuit.

Nous intercalons une brigade dans les deux autres, en distribuant le travail de cette façon :

Les deux grands garçons ou souffleurs font chacun leur paraison et moulent leur bouteille ; l'ouvrier la détache et fait l'embouchure, le gamin donne le cueillage à la main. Un transporteur à courroie sans fin avec chariot — ce qui n'est pas une surcharge de travail pour l'ouvrier, lequel n'a qu'à laisser glisser la bouteille — améliore considérablement le travail du porteur, qui n'a plus qu'à mettre les pailles pour deux places et pendre les cannes à une roue à coches installée devant les places.

Il s'ensuit, par ce système : augmentation des grands-garçons, d'une moyenne de 2 fr. 50 ; de 1 franc pour le gamin et de 0 fr. 50 centimes pour les porteurs, en allégeant le travail de tous.

Le travail de nuit, par cette distribution de la besogne *est entièrement supprimé.*

L'industriel voit-il son prix de revient augmenter ? Nullement. Qu'on en juge par les chiffres suivants (desquels nous supprimons volontairement les détails pour ne laisser subsister que les conclusions) :

Avec le système actuel (*travail de nuit*). — Il est produit en 8 heures : 1.700 bouteilles ; *prix de façon* (main-d'œuvre) : 51 fr. 40.

Avec le nouveau système (*travail de jour seul*). — Il est produit en 8 heures : 1.680 bouteilles ; *prix de façon* (main-d'œuvre) : 51 fr. 45.

Pour avoir rendu enfants et ouvriers à la vie normale, l'industriel aurait donc perdu, d'après ce tableau, *un sou et vingt bouteilles par jour.* Ce serait une perte légère. Mais elle n'est qu'apparente : elle se trouve compensée, d'abord par ce fait que le travail d'ouvriers dispos, convenablement reposés, sera de qualité meilleure, d'où moins de *rebut* ; par la possibilité de faire tenir constamment le four en bon état durant la suspension nocturne, ce qui permet d'éviter les longues et coûteuses réparations, et par ceci enfin que le nombre des *places démontées*, c'est-à-dire abandonnées en pleine production par un ou plusieurs ouvriers à bout de forces, diminuant forcément en de notables proportions, le patron économise *un franc par cent bouteilles* sur chaque place non démontée.

Mais alors, se demanderont les lecteurs de bonne foi, quels peuvent être les arguments à faire valoir pour maintenir le travail de nuit en verrerie ? Nous nous le demandons avec eux.

Dans la verrerie à vitres

Sans doute, objectera-t-on que ces arguments, bons quant à la verrerie à bouteilles où l'on fait usage de *fours à pots*, emplis et vidés chaque jour, ne sauraient s'appliquer à la verrerie à vitres qui use de *fours à bassin*, dans lesquels le verre demeure jour et nuit en fusion.

C'est à cette objection que répond le Syndicat des Verriers à vitres du Midi de la France.

Il préconise la création de trois équipes et la répartition du travail de la manière suivante :

Première équipe, de 4 heures à 10 heures du matin ;

Deuxième équipe, de 10 heures du matin à 4 heures du soir ;

Troisième équipe, de 4 heures à 10 heures du soir.

La fabrication du verre à vitres est l'un des travaux les plus pénibles, les plus dangereux, les plus épuisants qui soient. La dépense de force musculaire est considérable, à la gueule des fournaises. Aussi la journée de travail est-elle forcément courte. Le rapport du syndicat ajoute :

Nous savons bien que les capitalistes et patrons verriers nous objecteront que le verre des fours à bassin étant continuellement en fusion, doit être continuellement *tiré* et que l'arrêt de six heures demandé est impossible, parce que le verre *se brûlerait* et qu'avec une production moindre, les frais de personnel et de charbon resteraient les mêmes. A ceci nous répondons que, loin de se brûler, le verre ne peut que se raffiner. Exemple: le lundi où le verre reste douze et quinze heures sans être *tiré*, nous constatons qu'il est généralement meilleur ; qu'en outre, l'on attend toujours ce jour du dimanche pour faire les quelques réparations dont ont besoin le four et les alentours, telles que : ramonage, nettoyage des places et même remise à neuf du bassin.

Par le système que nous préconisons, l'on pourra arriver avec le même personnel, à accorder aux auxiliaires la journée de dix heures avec repos hebdomadaire.

La fabrication ne sera pas moindre, attendu que les ouvriers seront plus assidus et moins tentés de boire et au besoin, on pourrait y suppléer en créant une ou deux places de plus par four.

Indépendamment des avantages précités, il y aura moins de frais de personnel auxiliaire, *économie de charbon, attendu que durant les six heures de non activité, les gueureaux étant bouchés, il serait inutile d'activer les grilles continuellement ; plus grande serait la facilité de se procurer des gamins par suite des courtes journées et du travail de jour.*

Les extraits que l'on vient de lire montrent de quelle façon sérieuse et méthodique les ouvriers verriers ont étudié la suppression du travail de nuit.

Il faut que les patrons répondent. Il le faut dans leur propre intérêt. En opposant aux démonstrations loyales de leur personnel un silence injurieux, ils démontreraient eux-mêmes l'inanité des méthodes pacifiques.

L.-M. BONNEFF.

Le Tsar rouge en Italie

L'OPINION DES JOURNAUX

Il paraît que le tsar a été reçu admirablement en Italie. Cela nous étonne un peu. Nous faisons grâce à nos lecteurs des appréciations de nos confrères du soir. Nous nous bornons à reproduire les excentricités de certains journaux du pays :

Le journal *Sera*, dans un article ayant pour titre : « Le grand événement », salue le tsar et constate que le peuple italien se réjouit de sa visite. Il rappelle l'héroïsme des matelots russes à Messine, et déclare qu'il faut considérer le tsar comme un ami précieux pour la politique étrangère de l'Italie et des hommes qui en ont la responsabilité.

Cette rencontre procure aussi une satisfaction légitime aux Italiens désireux d'une meilleure fortune du pays.

La *Gazzetta del Popolo*, saluant le tsar, dit :

L'Italie doit se réjouir de voir affermis ses bons rapports avec le puissant Empire, car il en peut résulter des ententes économiques réciproques et un équilibre politique plus fort.

Le *Messaggero* dit encore :

Si l'Italie reste dans la Triplice, elle doit réclamer de meilleures conditions. Elle les obtiendra, grâce à son entente cordiale avec la Russie et les puissances occidentales.

Le *Popolo Romano* rappelle les accords survenus entre la France, l'Angleterre et l'Italie et répète avec les autres organes officieux que ces ententes particulières, auxquelles viendra s'ajouter l'accord russo-italien, consolident la Triplice et assurent la paix.

La presse allemande

Le *Berliner Tageblatt* s'exprime ainsi au sujet de l'entrevue du tsar et du roi d'Italie :

Même si l'on veut bien admettre que l'Italie ne se trouve nullement empêchée par la Triple-Alliance de rechercher d'autres amitiés autour d'elle ; il n'en est pas moins vrai que cette entrevue signale une nouvelle complication de la situation politique, une aspiration vers une politique plus active, aspiration dans laquelle se rencontrent la Russie et l'Italie.

LA TEMPÊTE

Le vent souffle avec violence sur le littoral, et cause de nombreux sinistres

Brest, 24 octobre. — Depuis hier soir, une violente tempête du sud-ouest sévit sur nos côtes. Le bateau sardinier *Eclaireur* s'est échoué sur les rochers de la pointe Cabillou et a sombré. Toutefois, l'équipage a pu être sauvé.

Le bateau sardinier *Carabinier* a été jeté par la tempête sur le bateau de pêche 2827, lui causant de graves avaries.

Un canot portant six marins du *Sylphe* a chaviré en rade. Les marins ont pu être sauvés par le canot du *Magellan*.

Honfleur, 24 octobre. — Le bateau de pêche *Patriote C* 656, de Dives, vient d'être jeté à la côte par un coup de vent violent de l'ouest ; il s'est échoué en aval de Honfleur, à cent mètres des jetées.

Le canot de sauvetage *Honfleur* est parti au secours du bateau naufragé, déjà rempli d'eau.

Après le sauvetage de deux pêcheurs, qui s'étaient réfugiés dans la mâture, un coup de mer violent jeta le canot de sauvetage sur le *Patriote*, enlevant à la mer deux des sauveteurs qui, après de nombreux efforts de l'équipage, furent sauvés à leur tour.

A TRAVERS PARIS

Tramways contre automobiles

Un double accident s'est produit hier matin. Un tramway de la ligne Saint-Germain-Etoile, en tournant à l'angle de l'avenue de la Grande-Armée et de la place de l'Etoile, a heurté un auto qui fut réduit en miettes. La voie étant encombrée, les tramways durent être aiguillés par la voie de garage. Cette disposition provoqua un second accident. Surpris par l'un des tramways ainsi détourné, un auto fut heurté par le train et gravement endommagé.

On ne signale heureusement aucun accident de personnes.

Un ballon éclate

En l'honneur des commerçants et industriels de la Cité de Londres, l'Aéronautique-Club de France avait organisé pour hier matin un lâcher de ballons sphériques.

Le vent, qui n'a cessé de souffler en bourrasque toute la matinée, n'a pas permis aux organisateurs de donner le signal du départ à tous les ballons. Cependant, deux aérostats avaient déjà pris le chemin des airs quand le ballon *City of London*, qui était presque complètement gonflé, a éclaté sous la poussée du vent. Heureusement, personne ne fut blessé, mais cet accident a décidé les organisateurs de la fête à faire dégonfler les autres ballons.

Coups de revolver dans une église

Un individu pénétrait hier après-midi, vers 3 heures et demie, dans l'église Sainte-Marthe à Pantin et, sortant un revolver de sa poche, en tira trois coups en l'air. Une vive panique se produisit parmi les fidèles qui assistaient aux vêpres. Cependant l'individu fut arrêté et conduit au commissariat voisin où, interrogé, il déclara se nommer François Lannes, forgeron, être âgé de 34 ans, et habiter 8, rue Aubry à Aubervilliers. Il a ajouté qu'il n'avait pas tiré sur la foule et que son intention n'était pas de blesser quelqu'un. Il a été envoyé au Dépôt.

Sur un chantier du Métro, au pont Mirabeau, un wagonnet s'est brusquement renversé, hier matin, blessant à la tête deux ouvriers terrassiers, Leclanche, 30 ans, demeurant 17, rue Paliveau et Papillon, 1, rue de Villepinte, à Gonesse. Les blessés ont été transportés à l'hôpital Boucicaut.

Le Drame de Robinson

Mme Elise Hagot, 65 ans, possède en usufruit depuis plusieurs années, une maison, qu'elle habite 4, rue d'Aulnay, à Robinson. Elle jouit également d'une rente viagère dont le capital, ainsi du reste que la maison, doit revenir à un nommé Antoine Brioson qui, lui aussi, habite 4 rue d'Aulnay. Antoine Brioson trouvant sans doute qu'Elie Hagot mettait longtemps à mourir voulut aider à la nature, et tentait hier matin de l'étrangler, puis la frappait de sept coups de poinçon. Il allait achever sa victime qui respirait encore, lorsque l'arrivée d'une portense de pain lui fit prendre la fuite.

Mme Elise Hagot a été transportée dans un état très grave à l'hôpital Cochin. Quant au meurtrier, il n'a pu encore être rejoint.

LES THÉATRES

THEATRE DU GYMNASE. — *La Rampe*, pièce en quatre actes, de M. Henri de Rothschild.

La nouvelle pièce du Gymnase a eu cette bonne fortune d'être extraordinairement désirée avant que d'être jouée. En sorte que lorsqu'un public relativement impartial assista à la première, la remarque générale fut : « Tiens... tiens !... Mais ce n'est pas si mal que ça !... » De là à dire que c'était une bonne pièce, il n'y avait qu'un pas. On l'a franchi, et il semble bien qu'après tout on n'a pas eu tort.

Bafouée par un mari indigne, Madeleine Grandier, dame « du monde », s'éprend d'un acteur en vue ; elle le suit au théâtre, joue à ses côtés, mais, pour son malheur, elle a du talent et elle remporte succès sur succès. Le grand acteur qui n'est qu'un mufle, prend en grippe cette rivale. Il l'abandonne ; elle se tue.

C'est, comme on voit, un peu coco, et ça a le tort d'être un fait divers de la vie mondaine qui pourrait se passer partout ailleurs. C'est au théâtre que Madeleine Grandier rencontre son mufle : mais il y en a à la Bourse, dans le Commerce, dans les Arts, dans la Politique. Le milieu théâtral est d'ailleurs bien esquissé : mais ce n'est qu'une esquisse et non une étude.

Au surplus, cela plaît, et c'est là l'important.

Mme Brandès a joué comme elle joue : admirablement, et Dumény, on le sait, est un remarquable artiste. Et Calmette aussi.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Section du 3e arrondissement

Aujourd'hui lundi 25 octobre 1909, à huit heures et demie du soir, au palais Beauvais, 29-31, boulevard du Temple (entrée par la Cour d'honneur, 85, rue Charlot), station du Métro, place de la République, **GRANDE REUNION DE PROTESTATION.**

L'INQUISITION EN ESPAGNE

Orateurs inscrits :

Les citoyens **Dalimier**, député de Seine-et-Oise ; **Mossot**, vice-président du Conseil municipal de Paris ; **Jean Colly**, conseiller municipal de Paris ; **Paul Aubriot**, délégué du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme ; **Mario Antonio**, secrétaire de la Fédération socialiste catalane ; **G. Forestier**, président du Comité d'action républicaine radicale-socialiste.

Entrée : 0 fr. 50 pour couvrir les frais.

Pauvre Espagne!

L'estampe en couleurs de Léal de Camara, dont nous donnons ci-dessus la réduction, est en vente à la Librairie de l'*Humanité*.

Estampe en couleurs 30×65, sous tube, **3** francs 10 ; franco 3 fr. 45.

FEUILLETON DU 25 OCTOBRE 1909 — 31

ILLUSIONS PERDUES

PAR

Honoré de BALZAC

PREMIERE PARTIE

— SUITE —

Malgré son étrange beauté, le pauvre poète n'avait point de tournure. Sa redingote dont les manches étaient trop courtes, ses méchants gants de province, son gilet étriqué, le rendaient prodigieusement ridicule auprès des jeunes gens du balcon : madame de Bargeton lui trouvait un air piteux. Châtelet, occupé d'elle sans prétention, veillant sur elle avec un soin qui trahissait une passion profonde ; Châtelet, élégant et à son aise comme un acteur qui retrouve les planches de son théâtre, regagnait en deux jours le terrain qu'il avait perdu en six mois.

Quoique le vulgaire n'admette pas que les sentiments changent brusquement, il est certain que deux amants se séparent plus vite qu'ils ne se sont liés. Il se préparait chez madame de Bargeton et chez Lucien un désenchantement sur eux-mêmes dont la cause était Paris. La vie s'y agrandissait aux yeux du poète, comme la société prenait une face nouvelle aux yeux de Louise. A l'un et à l'autre, il ne fallait plus qu'un accident pour trancher les liens qui les unissaient.

Ce coup de hache, terrible pour Lucien, ne se fit pas longtemps attendre. Madame de Bargeton mit le poète à son hôtel, et retourna chez elle accompagnée de du Châtelet, ce qui déplut horriblement au pauvre amoureux.

— Que vont-ils dire de moi ? pensait-il en montant dans sa triste chambre.

— Ce pauvre garçon est singulièrement ennuyeux, dit du Châtelet en souriant quand la portière fut refermée.

— Il en est ainsi de tous ceux qui ont un monde de pensées dans le cœur et dans le cerveau. Les hommes qui ont tant de choses à exprimer en de belles œuvres longtemps rêvées professent un certain mépris pour la conversation, commerce où l'esprit s'amoindrit en se monnayant, dit la fière Nègrepelisse qui eut encore le courage de défendre Lucien, moins pour Lucien que pour elle-même.

Je vous accorde volontiers ceci, reprit le baron, mais nous vivons avec les personnes et non avec les livres. Tenez, chère Naïs, je le vois, il n'y a encore rien entre vous et lui, j'en suis ravi. Si vous vous décidez à mettre dans votre vie un intérêt qui vous a manqué jusqu'à présent, je vous en supplie, que ce ne soit pas pour ce prétendu homme de génie. Si vous vous trompiez ! si dans quelques jours, en le comparant aux véritables talents, aux hommes sérieusement remarquables que vous allez voir, vous reconnaissiez, chère belle sirène, après avoir pris sur votre dos éblouissant et conduit au port, au lieu d'un homme armé de la lyre, un petit singe sans manières, sans portée, sot et avantageux, qui peut avoir de l'esprit à l'Houmeau, mais qui devient à Paris un garçon extrêmement ordinaire ? Après tout, il se publie ici par semaine des volumes de vers dont le moindre vaut encore mieux que toute la poésie de monsieur Chardon. De grâce, attendez et comparez ! Demain vendredi, il y a opéra, dit-il, en voyant la voiture entrant dans la rue Neuve-du-Luxembourg, madame d'Espard dispose de la loge des premiers gentilshommes de la chambre, et vous y mènera sans doute. Pour vous voir dans votre gloire, j'irai dans la loge de Mme de Sérizy. On donne les *Danaïdes*.

— Adieu, dit-elle.

Le lendemain matin, Mme de Bargeton tâcha de se composer une mise du matin convenable pour aller voir sa cousine, madame d'Espard. Il faisait légèrement froid, elle ne trouva rien de mieux dans ses vieilleries d'Angoulême qu'une certaine robe de velours vert garnie d'une manière assez extravagante. De son côté, Lucien sentit la nécessité d'aller chercher son fameux habit bleu, car il avait pris en horreur sa maigre redingote et il voulait se montrer toujours bien mis en songeant qu'il pourrait rencontrer la marquise d'Espard, ou aller chez elle à l'improviste. Il monta dans un fiacre afin de rapporter immédiatement son paquet. En deux heures de temps, il dépensa trois ou quatre francs, ce qui lui donna beaucoup à penser sur les proportions financières de la vie parisienne. Après être arrivé au superlatif de sa toilette, il vint rue Neuve-du-Luxembourg, où, sur le pas de la porte, il rencontra Gentil en compagnie d'un chasseur magnifiquement emplumé.

— J'allais chez vous, monsieur ; madame m'envoie ce petit mot pour vous, dit Gentil qui ne connaissait pas les formules du respect parisien, habitué qu'il était à la bonhomie des mœurs provinciales.

Le chasseur prit le poète pour un domestique. Lucien décacheta le billet, par lequel il apprit que Mme de Bargeton passait la journée chez la marquise d'Espard et serait le soir à l'Opéra ; mais elle disait à Lucien de s'y trouver, sa cousine lui permettait de donner une place dans sa loge au jeune poète, à qui la marquise était enchantée de procurer ce plaisir.

— Elle m'aime donc ! mes craintes sont folles, se dit Lucien, elle me présente à sa cousine dès ce soir.

Il bondit de joie et voulut passer joyeusement le temps qui le séparait de cette heureuse soirée. Il s'élança vers les Tuileries en rêvant de s'y promener jusqu'à l'heure où il irait dîner chez Véry. Voilà Lucien, gambadant, sautillant, léger de bonheur, qui débouche sur la terrasse des Feuillants et la parcourt en examinant les promeneurs, les jolies femmes avec leurs adorateurs, les élégants deux par deux, bras dessus, bras dessous, se saluant les uns les autres par un coup d'œil en passant. Quelle différence de cette terrasse avec Beaulieu ! Les oiseaux de ce magnifique perchoir étaient autrement jolis que ceux d'Angoulême ! C'était tout le luxe de couleurs qui brille sur les familles ornithologiques des Indes ou de l'Amérique, comparé aux couleurs grises des oiseaux de l'Europe.

Lucien passa deux cruelles heures dans les Tuileries : il y fit un violent retour sur lui-même et se jugea. D'abord, il ne vit pas un seul habit à ces jeunes élégants. S'il apercevait un homme en habit, c'était un vieillard hors la loi, quelque pauvre diable, un rentier venu du Marais, ou quelque garçon de bureau.

Après avoir reconnu qu'il y avait une mise du matin et une mise du soir, le poète aux émotions vives, au regard pénétrant, reconnut la laideur de sa défroque, les défectuosités qui frappaient de ridicule son habit dont la coupe était passée de mode, dont le bleu était faux, dont le collet était outrageusement disgracieux, dont les basques de devant, trop longtemps portées, penchaient l'une vers l'autre ; les boutons avaient rougi, les plis dessinaient de fatales lignes blanches.

Puis son gilet était trop court et la façon si grotesquement provinciale que, pour le cacher, il boutonna brusquement son habit. Enfin, il ne voyait de pantalon de nankin qu'aux gens communs. Les gens comme il faut portaient de délicieuses étoffes de fantaisie ou le blanc toujours irréprochable ! D'ailleurs, tous les pantalons étaient à sous-pieds, et le sien se mariait très mal avec les talons de ses bottes, pour lesquels les bords de l'étoffe recroquevillée manifestaient une violente antipathie.

Il avait une cravate blanche à bouts brodés par sa sœur, qui après en avoir vu de semblables à monsieur de Hautoy, à monsieur de Chandour, s'était empressée d'en faire de pareilles à son frère. Non-seulement personne, excepté les gens graves, quelques vieux financiers, quelques sévères administrateurs, ne portaient de cravate blanche le matin ; mais encore le pauvre Lucien vit passer de l'autre côté de la grille, sur le trottoir de la rue de Rivoli, un garçon épicier tenant un panier sur sa tête, et sur qui l'homme d'Angoulême surprit deux bouts de cravate brodés par la main de quelque grisette adorée.

A cet aspect, Lucien reçut un coup à la poitrine, à cet organe encore mal défini où se réfugie notre sensibilité, où, depuis qu'il existe des sentiments, les hommes portent la main, dans les joies comme dans les douleurs excessives. Ne taxez pas ce récit de puérilité !

Certes, pour les riches qui n'ont jamais connu ces sortes de souffrances, il se trouve ici quelque chose de mesquin et d'incroyable ; mais les angoisses des malheureux ne méritent pas moins d'attention que les crises qui révolutionnent la vie des puissants et des privilégiés de la terre. Puis, ne se rencontre-t-il pas autant de douleur de part et d'autre ? La souffrance agrandit tout. Enfin, changez les termes : au lieu d'un costume plus ou moins beau, mettez un ruban, une distinction, un titre. Ces apparentes petites choses n'ont-elles pas tourmenté de brillantes existences ?

La question du costume est d'ailleurs énorme chez ceux qui veulent paraître avoir ce qu'ils n'ont pas ; car c'est souvent le meilleur moyen de le posséder plus tard. Lucien eut une sueur froide en pensant que le soir il allait comparaître ainsi vêtu devant la marquise d'Espard, la parente d'un premier gentilhomme de la chambre allaient les illustrations de tous les genres, du roi, devant une femme chez laquelle des illustrations choisies.

— J'ai l'air du fils d'un apothicaire, d'un vrai courtaud de boutique ! se dit-il à lui-même avec rage en voyant passer les gracieux, les coquets, les élégants jeunes gens des familles du faubourg Saint-Germain, qui tous avaient une manière à eux qui les rendait tous semblables par la finesse des contours, par la noblesse de la tenue, par l'air du visage ; et tous différents par le cadre que chacun s'était choisi pour se faire valoir. Tous faisaient ressortir leurs avantages par une espèce de mise en scène que les jeunes gens entendent à Paris aussi bien que les femmes. Lucien tenait de sa mère les précieuses distinctions physiques dont les privilèges éclataient à ses yeux ; mais cet or était dans sa gangue et non mis en œuvre.

(*A suivre.*)

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande et de 50 centimes.

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France